

# Plus d'informations auprès de

**Thomas Roquier**

Responsable des projets et du conseil techniques

[troquier@odianormandie.fr](mailto:troquier@odianormandie.fr)

06 08 68 40 23



AGENCE RÉGIONALE AU SERVICE DU  
DÉVELOPPEMENT DU SPECTACLE VIVANT

[www.odianormandie.fr](http://www.odianormandie.fr)

Notre équipe



Inscrivez-vous à  
notre newsletter



Ce dispositif « SensACTION »  
reçoit le soutien du ministère de la Culture  
– Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie –  
dans le cadre du « fonds handicap » et de la Région Normandie  
au titre des « Droits culturels ».



AGENCE RÉGIONALE AU SERVICE DU  
DÉVELOPPEMENT DU SPECTACLE VIVANT

## ACCESSIBILITÉ DES SPECTACLES sur le territoire normand

Un dispositif mis en place pour faciliter  
l'accès des spectacles aux personnes en  
situation de handicap auditif ou visuel



## Pour qui ?

- Un lieu organisateur de spectacle vivant
- Une équipe artistique professionnelle ou un bureau de production/structure développeuse d'artistes
- Une collectivité locale

**Situés en Normandie**

## Pour quoi ?

- Favoriser l'accessibilité des spectacles aux publics en situation de handicap en Normandie
- Faciliter l'accès à du matériel technique de mise en accessibilité pour des structures ne disposant pas des moyens pour les acquérir
- Inciter les structures culturelles à des investissements en matériel adapté aux besoins tout en encourageant la mutualisation

## Quoi ?

**L'Odia Normandie met gratuitement à disposition du matériel pour favoriser la venue des publics malentendants ou malvoyants.**

C'est un matériel adapté :

- Aux personnes équipées d'un **appareil auditif** en Position T
- Aux personnes déficientes auditives non appareillées via un **casque récepteur**
- Aux personnes déficientes visuelles via le **casque récepteur**, notamment lorsque le spectacle est proposé en audiodescription.

**5 kits sont à disposition.**

**Chaque kit est composé de 15 boucles et 15 casques.**

**Les kits sont disponibles aux quatre coins de la Normandie : Saint-Lô, Caen, Rouen et Le Havre.**

### Comment cela fonctionne ?

La **boucle d'induction magnétique** (BIM) a été inventée en 1947 et permet d'entendre clairement dans les lieux publics, sans bruits parasites.

Un amplificateur transmet le son via des câbles en cuivre, créant un champ magnétique capté par les appareils auditifs qui restituent un son net. Elle améliore la compréhension dans les environnements bruyants.

Lors du prêt, bien que facile d'utilisation, votre kit vous sera remis avec les explications d'un technicien.